



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 11 décembre 2007

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle, 2006	2
Selon les premiers résultats d'une toute nouvelle enquête sur les minorités de langue officielle, l'utilisation de l'anglais dans les activités quotidiennes des adultes de langue anglaise au Québec est beaucoup plus répandue que l'utilisation du français chez les adultes de langue française à l'extérieur du Québec.	
Étude : Demeurer plus longtemps chez ses parents pour accéder à la propriété, 2006	5
Dépenses de l'administration fédérale au chapitre des activités scientifiques et technologiques, 2007-2008	5
Finances publiques provinciales et territoriales : actif et passif, 31 mars 2006	6
Transporteurs routiers de marchandises pour compte d'autrui : tous les transporteurs, premier trimestre de 2007	9
Ciment, octobre 2007	9

Nouveaux produits	10
--------------------------	-----------



Communiqués

Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle

2006

Selon les premiers résultats d'une toute nouvelle enquête sur les minorités de langue officielle, l'utilisation de l'anglais dans les activités quotidiennes des adultes de langue anglaise au Québec est beaucoup plus répandue que l'utilisation du français chez les adultes de langue française à l'extérieur du Québec.

Les données de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle montrent clairement qu'à l'extérieur du Québec, la prédominance du français dans les différents domaines sociaux n'est une réalité que dans certaines régions du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, pour la plupart limitrophes du Québec.

Au Nouveau-Brunswick, au moins trois adultes de langue française sur quatre ont déclaré utiliser seulement ou surtout le français avec leurs amis et au sein de leurs réseaux immédiats.

En Ontario, 15 % des adultes de langue française ont indiqué utiliser seulement ou surtout le français dans leurs activités quotidiennes. Cette proportion atteint 38 % lorsqu'on tient compte de ceux qui déclarent utiliser le français à égalité avec l'anglais. C'est dans les provinces à l'ouest de l'Ontario de même que dans celles de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse que l'utilisation du français est la plus faible.

Au Québec, les résultats de l'enquête révèlent que les adultes de langue anglaise font une forte utilisation de l'anglais dans leur vie quotidienne. Les deux tiers (67 %) d'entre eux utilisent l'anglais de façon prédominante avec leurs amis, alors que près de 60 % en font autant au sein de leurs réseaux immédiats.

De plus, lorsqu'on tient compte de ceux qui déclarent utiliser l'anglais et le français à égalité, les résultats de l'enquête montrent que l'anglais est présent plus souvent ou aussi souvent que le français chez près de 85 % des adultes de langue anglaise.

L'enquête a été élaborée afin de permettre une meilleure compréhension de la réalité quotidienne des minorités de langue officielle et de fournir de l'information sur l'utilisation de la langue minoritaire au quotidien par les membres de ces communautés minoritaires.

Note aux lecteurs

Cette enquête porte sur la vitalité des minorités de langue officielle au Canada, c'est-à-dire la population de langue anglaise au Québec (la langue maternelle anglaise ou l'anglais en tant que première langue officielle parlée) et celle de langue française à l'extérieur du Québec (la langue maternelle française ou le français en tant que première langue officielle parlée). L'information recueillie dans cette enquête permet d'approfondir la compréhension de la situation actuelle des individus appartenant à ces groupes sur des sujets aussi variés que l'enseignement dans la langue de la minorité, l'accès à différents services dans cette langue (ceux de la santé, par exemple) ou les pratiques linguistiques dans les activités quotidiennes à la maison et à l'extérieur du foyer.

L'enquête comprend deux univers : les adultes âgés de 18 ans ou plus et les enfants de moins de 18 ans dont le parent (qui est le répondant) appartient à la minorité de langue officielle. Les deux bases de données définitives contiennent 20 067 adultes et 15 550 enfants.

L'enquête comportait une série de modules portant sur plusieurs sujets tels que les compétences linguistiques du répondant, sa scolarisation, sa trajectoire linguistique de l'enfance à la vie adulte, son appartenance identitaire et ses perceptions à l'égard de la vitalité, son activité économique et son revenu.

Les sections de ce rapport abordent différents sujets. La première section porte sur l'appartenance identitaire et la vitalité subjective. La deuxième section présente de l'information sur les pratiques et les comportements langagiers dans la sphère publique alors que la troisième section porte sur l'utilisation des services de soins de santé et de l'accès à ces services dans la langue de la minorité. Quant à la dernière section, elle aborde le sujet de la fréquentation scolaire des enfants.

L'anglais prédomine dans l'utilisation des services de santé

L'enquête s'est penchée sur l'utilisation de la langue minoritaire dans l'accès aux différents services de soins de santé ainsi que sur l'importance qu'accordent les membres des minorités de langue officielle au fait d'avoir accès à ces services dans la langue de la minorité.

Les résultats révèlent que l'anglais est la langue prédominante lors de l'utilisation des divers services de santé. Le manque de professionnels capables de parler la langue officielle minoritaire est la principale raison mentionnée par les répondants pour expliquer cette situation.

Au Québec, 72 % des adultes de langue anglaise ont déclaré utiliser seulement l'anglais avec leur médecin de famille. En outre, un peu plus de la moitié (52 %)

de ceux qui ont utilisé les services d'une infirmière ont utilisé seulement l'anglais, tout comme environ 51 % de ceux qui ont consulté un spécialiste dans d'autres endroits pour y recevoir des soins de santé.

À l'extérieur du Québec, à peine plus d'un tiers (35 %) des adultes de langue française ont déclaré utiliser surtout le français avec leur médecin de famille. Environ 36 % ont déclaré utiliser le français le plus souvent avec l'infirmière et 33 %, lors de contacts avec d'autres professionnels de la santé.

Ce n'est qu'au Nouveau-Brunswick que l'utilisation du français est plus importante que celle de l'anglais. Plus des trois quarts (77 %) des adultes de langue française y ont déclaré utiliser le français de façon prédominante avec leur médecin de famille. Cette proportion atteint 79 % chez ceux qui ont consulté d'autres professionnels de la santé. En Ontario, ces proportions ont atteint 31 % et 20 % respectivement.

Au Nouveau-Brunswick, l'utilisation du français varie également selon la région. Dans le Nord, une forte majorité (90 %) des adultes de langue française ont déclaré utiliser principalement le français avec leur médecin de famille, comparativement à 80 % de ceux du Sud-Est de la province et à 26 % de ceux du reste de la province.

Dans toutes les provinces à l'extérieur du Québec, près des deux tiers (65 %) des adultes de langue française ont mentionné que la principale raison pour laquelle il serait difficile d'obtenir des services de soins de santé en français est le manque de professionnels de langue française. Au Québec, 70 % ou plus des adultes de langue anglaise ont mentionné cette raison pour expliquer la difficulté d'obtenir des services en anglais.

La fréquentation des écoles de la minorité à l'extérieur du Québec

L'enquête a également permis de recueillir de l'information sur la proportion de jeunes qui fréquentent une école de la minorité au Québec et à l'extérieur de cette province, de même que sur les principales raisons mentionnées par les parents quant à la langue d'instruction qu'ils ont choisie pour leur enfant.

À l'extérieur du Québec, environ 111 600 enfants dont au moins l'un des parents est de langue française, soit 49 % du total, fréquentaient une école primaire ou secondaire de langue française en 2006. Un 15 % supplémentaire des enfants étaient exposés à l'enseignement en français au moyen d'un programme d'immersion dans cette langue.

Parmi ces enfants, environ 75 800 (53 %) étaient inscrits dans une école de langue française au primaire. Toutefois, environ 35 800 (44 %) seulement étaient inscrits dans une école secondaire de langue française. Cela donne à penser qu'un nombre important de jeunes

poursuivent leurs études en anglais après avoir terminé leurs études primaires en français.

Les parents de 35 % des enfants inscrits dans un programme d'immersion en français ont déclaré qu'ils auraient préféré que leur enfant fréquente une école française. C'est également le cas des parents d'environ 42 % des enfants inscrits dans un programme régulier à l'école anglaise.

Les parents de plus de 80 % des enfants qui n'auraient pas souhaité que leur enfant soit inscrit dans une école de la minorité considèrent «très important» ou «important» que leurs enfants soient capables de parler le français.

La fréquentation des écoles de la minorité au Québec

Au Québec, la langue de scolarisation des enfants de parents de langue anglaise n'est pas toujours une question de choix pour les parents. Dans la majorité des cas, ce choix existe pour les enfants dont les parents sont citoyens canadiens et ont étudié en anglais au Canada lors de leurs études primaires. D'autres critères très spécifiques permettent également aux parents d'inscrire leurs enfants à l'école anglaise. Tous les autres enfants doivent en général fréquenter l'école française en vertu des critères établis par la législation linguistique québécoise.

L'enquête révèle qu'au Québec un peu moins de la moitié (49 %) des enfants de parents de langue anglaise étaient inscrits dans une école primaire ou secondaire de langue anglaise en 2006. Parmi tous les enfants qui fréquentaient l'école anglaise, la moitié étaient inscrits dans un programme d'immersion en français.

Parmi les enfants inscrits à l'école française, le tiers ont des parents qui auraient souhaité qu'ils fréquentent une école de la minorité anglaise. Bien que l'école fréquentée par leur enfant ne corresponde pas à leur choix, les parents de 91 % de ces enfants ont néanmoins indiqué qu'ils considéraient «très important» ou «important» que leurs enfants soient capables de soutenir une conversation en français.

L'enquête permet également d'examiner les différences quant à la langue de l'école fréquentée selon le type de familles au Québec. Parmi les 32 300 enfants dont les deux parents sont anglophones, 78 % étaient inscrits à l'école anglaise. À l'inverse, lorsque le conjoint du parent anglophone est francophone, seulement 37 % fréquentaient l'école anglaise, le reste d'entre eux étant inscrits à l'école française.

Appartenance identitaire et perceptions à l'égard de la vitalité

Dans l'enquête, on demandait aux membres des minorités de langue officielle, en se basant sur leur vécu,

à quel groupe linguistique, parmi les francophones et les anglophones, ils s'identifient le plus.

À l'extérieur du Québec, environ le tiers (34 %) des adultes de langue française ont déclaré s'identifier seulement ou surtout au groupe francophone. Près de la moitié (48 %) ont indiqué qu'ils s'identifient aux deux groupes de façon équivalente, et près de 15 % ont déclaré s'identifier principalement au groupe anglophone.

Ces résultats varient grandement selon la région de résidence. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, 61 % des adultes ont déclaré s'identifier principalement au groupe francophone. Dans le nord du Nouveau-Brunswick, cette proportion a atteint 73 %.

Une forte majorité (89 %) des adultes de langue française considèrent important que les droits linguistiques, comme le droit à l'éducation ou le droit de recevoir des services du gouvernement fédéral dans la langue de la minorité soient respectés dans leur province.

Plus d'un adulte de langue française sur quatre (26 %) à l'extérieur du Québec considère que la présence du français a augmenté au cours des 10 dernières années dans sa municipalité. Inversement, environ 20 % considèrent que cette présence a diminué.

Près de 42 % des adultes de langue française considèrent que la vitalité de la communauté francophone de leur municipalité est forte ou très forte.

Au Québec, la proportion d'adultes de langue anglaise qui s'identifient principalement au groupe anglophone (51 %) est beaucoup plus élevée que celle des adultes de langue française qui s'identifient au groupe francophone à l'extérieur du Québec (34 %). Environ 40 % des adultes de langue anglaise au Québec ont déclaré s'identifier aux deux groupes linguistiques.

Une très forte majorité (95 %) des adultes de langue anglaise au Québec considèrent qu'il est important pour eux que leurs droits linguistiques soient respectés.

Toutefois, plus du tiers (35 %) des adultes de langue anglaise ont déclaré que la présence de l'anglais a diminué au cours des 10 dernières années au Québec. De plus, environ 42 % ont indiqué que la vitalité de la communauté anglophone dans leur municipalité est forte ou très forte.

En général, tant en ce qui a trait au passé qu'à l'avenir, les adultes de langue française à l'extérieur du Québec semblent plus optimistes quant à l'évolution de la présence du français dans leur municipalité que le sont les adultes de langue anglaise au Québec à l'égard de l'évolution de la présence de l'anglais dans leur municipalité.

Ainsi, alors qu'un adulte de langue française sur quatre croit que la présence du français dans sa municipalité diminuera au cours des 10 prochaines années, 36 % des adultes de langue anglaise au Québec affichent une telle perception à l'égard de la présence de l'anglais dans leur municipalité.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5099.

Le rapport *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*, 2006 (91-548-XWF, gratuite) est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 951-2320 (demographie@statcan.ca), Division de la démographie. ■

Étude : Demeurer plus longtemps chez ses parents pour accéder à la propriété 2006

Selon une nouvelle étude publiée aujourd'hui dans *Tendances sociales canadiennes*, il existe une association positive entre l'âge auquel un jeune adulte quitte le domicile de ses parents et la probabilité qu'il devienne propriétaire d'un logement, mais ce, seulement jusqu'à l'âge de 25 ans environ.

Les jeunes adultes d'aujourd'hui sont plus susceptibles de vivre avec leurs parents jusque dans la vingtaine avancée ou de retourner vivre au foyer parental après un premier départ que ceux des générations précédentes. Une des explications, parfois avancée par les médias, est que les jeunes adultes veulent économiser en vue de l'achat d'un logement.

Toutefois, le rapport entre le fait de demeurer chez ses parents plus longtemps et celui d'accéder un jour à la propriété n'est pas toujours aussi clair, d'après une nouvelle analyse des données de l'Enquête sociale générale sur les transitions familiales de 2006, publiée aujourd'hui dans *Tendances sociales canadiennes*.

Selon l'étude, il existe une association entre l'âge auquel un jeune adulte quitte le domicile de ses parents et la probabilité qu'il devienne propriétaire d'un logement, mais ce, seulement jusqu'à l'âge de 25 ans environ. Après l'âge de 25 ans, la probabilité qu'il accède à la propriété dans la trentaine diminue. Cette conclusion ne change pas même après la prise en compte de divers facteurs associés à la probabilité de devenir propriétaire (p. ex. le revenu, la situation d'emploi, le fait d'avoir un conjoint et des enfants, le lieu de résidence).

Environ les deux tiers (67 %) des jeunes adultes qui avaient quitté le foyer de leurs parents à l'âge de 18 ou 19 ans ont déclaré être devenus propriétaires de leur logement dans la trentaine. La proportion correspondante avoisinait les trois quarts (74 %) chez ceux ayant quitté la maison à l'âge de 24 ou 25 ans.

Après l'âge de 25 ans, plus leur départ était tardif, moins grande était la probabilité qu'ils accèdent à la propriété dans la trentaine. Seulement 61 % de ceux qui n'avaient pas quitté le domicile de leurs parents avant l'âge de 28 à 30 ans étaient propriétaires de leur logement dans la trentaine.

Un taux d'accession à la propriété tout aussi bas a été enregistré pour ceux qui avaient quitté le domicile familial lorsqu'ils étaient très jeunes. Seulement 61 % des jeunes adultes qui étaient partis à l'âge de 16 ou 17 ans étaient devenus propriétaires de leur logement dans la trentaine.

Le lien entre devenir propriétaire et être retourné vivre chez ses parents après un premier départ est plus complexe. Dans l'ensemble, ces «enfants boomerangs»

sont tout aussi susceptibles de finir par accéder à la propriété que ceux qui partent de la maison seulement une fois.

Toutefois, dans le cas des enfants «boomerangs», la probabilité qu'ils soient propriétaires d'un logement dépend des raisons pour lesquelles ils ont réintégré le foyer de leurs parents. Ceux qui étaient retournés au domicile familial parce qu'ils avaient perdu leur emploi ou parce qu'ils avaient des problèmes financiers étaient proportionnellement beaucoup moins nombreux à être propriétaires dans la trentaine que ceux qui n'y étaient jamais retournés.

Par ailleurs, les jeunes adultes «boomerangs» qui avaient réintégré le foyer familial après une rupture ou parce qu'ils avaient terminé leurs études n'étaient pas moins susceptibles de devenir propriétaires de leur logement que ceux qui n'étaient jamais retournés vivre chez leurs parents.

Parmi les diverses raisons mentionnées pour expliquer pourquoi les jeunes adultes retardent leur départ du domicile familial (ou y retournent) figurent la prolongation des études, l'accumulation de dettes, le caractère temporaire des emplois souvent occupés par les jeunes adultes et le délai dans la formation de couples.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4501.

L'étude intitulée «Demeurer plus longtemps chez ses parents pour accéder à la propriété?», qui fait partie du numéro de décembre 2007 de *Tendances sociales canadiennes*, vol. 84 (11-008-XWF, gratuite), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Une version imprimée (11-008-XPF, 24 \$ / 39 \$) est également en vente. Voir *Pour commander les produits*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-5979 (sasd-dssea@statcan.ca), Division de la statistique sociale et autochtone. ■

Dépenses de l'administration fédérale au chapitre des activités scientifiques et technologiques

2007-2008 (perspectives)

Les dépenses de l'administration fédérale pour les activités scientifiques et technologiques devraient atteindre 9,5 milliards de dollars pour l'année financière 2007-2008, après avoir franchi le cap des 9 milliards de dollars en 2005-2006. La recherche et le développement seront les principaux bénéficiaires de cet investissement fédéral.

Une enquête portant sur les activités scientifiques et technologiques des ministères et des organismes fédéraux montre que les dépenses prévues en recherche et développement devraient s'établir à 6,1 milliards de dollars en 2007-2008. Les fonds alloués aux activités scientifiques connexes, telles que la collecte de données scientifiques et générales ainsi que les services d'information, s'élèveront à 3,5 milliards de dollars.

Par conséquent, la science et la technologie représenteront environ 4,5 % du budget total de l'administration fédérale en 2007-2008, comparativement à 5,1 % deux ans plus tôt.

Les dépenses fédérales en science et technologie diminueront légèrement en 2007-2008, passant de 9,7 milliards de dollars en 2006-2007 à 9,5 milliards de dollars. Cette baisse touchera les activités scientifiques connexes. Toutefois, selon les indications, les dépenses en recherche et développement devraient se maintenir.

En 2007-2008, près de la moitié (48 %) de l'investissement fédéral en science et technologie portera sur des activités menées à l'extérieur de l'administration fédérale, la majorité (80 %) de ce financement étant affecté aux sciences naturelles et au génie.

Le secteur de l'enseignement supérieur recevra 2,9 milliards de dollars et les entreprises commerciales canadiennes, 1,1 milliard de dollars pour financer des activités scientifiques et technologiques en 2007-2008.

Le secteur de l'enseignement supérieur obtiendra 2,6 milliards de dollars pour la recherche et le développement, alors que les ministères et les organismes fédéraux pourront y consacrer 2,3 milliards de dollars.

Les intentions en matière de financement fédéral direct des activités de recherche et développement menées par les entreprises commerciales canadiennes enregistrent un léger recul, passant de 791 millions de dollars en 2005-2006 à 733 millions de dollars en 2007-2008.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4212.

Le bulletin de service *Statistique des sciences*, vol. 31, n° 7 (88-001-XWF, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Marc Nadeau

au 613-951-2541 (marc.nadeau@statcan.ca) ou avec Louise Earl au 613-951-2880 (louise.earl@statcan.ca), Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique. ■

Finances publiques provinciales et territoriales : actif et passif

31 mars 2006

Au 31 mars 2006, la dette financière nette (définie comme l'excédent du passif sur l'actif financier) des administrations publiques générales provinciales et territoriales se chiffrait à 253 milliards de dollars, en baisse de 6 milliards de dollars, soit 2,3 %, comparativement au 31 mars 2005. L'actif financier a augmenté de 7,5 % pour s'établir à 333,8 milliards de dollars, et le total du passif, de 3,0 % pour atteindre 586,8 milliards de dollars.

Alors qu'ensemble le Québec et l'Ontario ont vu augmenter leur dette financière nette de 5,5 milliards de dollars de 2005 à 2006, l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan ont contribué à une réduction de 11,6 milliards de dollars de leur dette financière nette totale combinée des administrations publiques générales provinciales et territoriales. En 2006, l'actif financier a continué d'être supérieur au passif en Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

Exprimée en pourcentage du produit intérieur brut, en 2006, la dette financière nette des administrations publiques générales provinciales et territoriales a atteint un creux de 17,7 % inégalé en 15 ans, en baisse par rapport aux 19,4 % observés en 2005 et au sommet de 28,8 % atteint en 1996.

La dette financière nette par habitant des administrations publiques générales provinciales et territoriales est passée de 8 042 \$ en 2005 à 7 776 \$ en 2006, soit la valeur par habitant la plus faible enregistrée au cours des 11 dernières années. Bien que Terre-Neuve-et-Labrador ait vu sa dette financière nette diminuer de 4,1 % en 2006, la valeur par habitant demeure la plus élevée au Canada (18 787 \$), mais elle est en baisse par rapport à 19 439 \$ en 2005. Le Québec (13 549 \$) et la Nouvelle-Écosse (12 594 \$) ont enregistré respectivement la deuxième et la troisième dette financière nette par habitant en importance.

Nota : Ces statistiques sont fondées sur les données réelles publiées dans les comptes publics des administrations publiques provinciales et territoriales en date du 31 mars 2006 et sont présentées conformément au Système de gestion financière de Statistique Canada.

Le Système de gestion financière (SGF) permet de normaliser la présentation des comptes publics des administrations publiques fédérale, provinciales et locales au Canada. Les systèmes comptables des diverses administrations publiques ne sont pas directement comparables en raison des différences de politiques et de structures proprement dites de ces administrations.

Le SGF ajuste les données des comptes publics des administrations publiques et d'autres enregistrements pour produire des données détaillées permettant des comparaisons entre les administrations publiques ainsi que des agrégats nationaux compatibles qui sont cohérents au fil du temps. Par conséquent, les statistiques fondées sur le SGF peuvent ne pas correspondre aux chiffres publiés dans les états financiers des administrations publiques. Un état de rapprochement des comptes publics et du SGF est accessible dans CANSIM.

Cette publication est la deuxième d'une série de quatre portant sur les bilans des administrations publiques au Canada (date de référence le 31 mars 2006). Le bilan de l'administration publique fédérale a été publié le 21 décembre 2006, et celui

des administrations publiques locales ainsi que celui des administrations publiques consolidées paraîtront en avril 2008.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 385-0014, 385-0018, 385-0019, 385-0025, 385-0026 et 385-0029.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 1709.

Des tableaux de données sur les finances publiques provinciales et territoriales : actif et passif peuvent aussi être consultés à partir du module *Comptes économiques nationaux* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour commander des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-0767 (fe-pid-dipinfo@statcan.ca). Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Philippe Samborski au 613-951-7101 (philippe.samborski@statcan.ca), Division des institutions publiques. □

Dette financière nette des administrations publiques générales provinciales et territoriales au 31 mars 2006¹

Province ou territoire	Dette financière nette	Variation de la dette financière nette par rapport à 2005	Dette financière nette par habitant	Population au 1 ^{er} avril ²
	en millions de dollars	%	en dollars	en milliers
Terre-Neuve-et-Labrador	9 600	-4,1	18 787	511
Île-du-Prince-Édouard	1 287	2,9	9 326	138
Nouvelle-Écosse	11 775	2,2	12 594	935
Nouveau-Brunswick	5 706	0,3	7 608	750
Québec	103 434	3,6	13 549	7 634
Ontario	112 408	1,7	8 880	12 658
Manitoba	11 858	3,8	10 083	1 176
Saskatchewan	8 558	-7,3	8 671	987
Alberta	-27 609	... ³	-8 246	3 348
Colombie-Britannique	16 221	-15,5	3 770	4 303
Yukon	-336	... ³	-10 839	31
Territoires du Nord-Ouest	-96	... ³	-2 286	42
Nunavut	243	-21,9	8 100	30

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Ce tableau présente des données fondées sur le Système de gestion financière.

2. Tableau CANSIM 051-0005, Estimations de la population, Canada, provinces et territoires, données trimestrielles.

3. La province enregistre une dette financière nette négative (situation financière nette).

Dette financière nette des administrations publiques générales provinciales et territoriales au 31 mars¹

	Dette financière nette	Variation de la dette financière nette en % du PIB	Dette financière nette par habitant	PIB au premier trimestre ²	Population au 1 ^{er} avril
	en millions de dollars	%	en dollars	en millions de dollars	en milliers
1986	76 065	15,1	2 923	503 852	26 020
1987	89 532	16,6	3 398	538 112	26 348
1988	97 494	16,4	3 654	595 656	26 682
1989	101 510	15,8	3 739	643 120	27 152
1990	112 015	16,6	4 062	676 764	27 573
1991	116 652	17,2	4 176	678 172	27 936
1992	143 065	20,6	5 062	692 940	28 265
1993	173 691	24,3	6 074	714 776	28 597
1994	202 446	27,0	7 004	750 696	28 905
1995	224 041	27,9	7 670	801 904	29 211
1996	235 896	28,8	7 992	819 976	29 515
1997	241 746	27,9	8 107	867 828	29 819
1998	245 223	27,0	8 152	906 904	30 082
1999	258 271	27,2	8 519	949 136	30 317
2000	256 166	24,6	8 372	1 042 100	30 597
2001	241 813	21,7	7 822	1 115 212	30 913
2002	249 431	22,3	7 978	1 119 204	31 266
2003	255 881	21,2	8 103	1 208 584	31 578
2004	259 988	20,7	8 151	1 253 040	31 895
2005	259 014	19,4	8 042	1 334 424	32 206
2006	253 049	17,7	7 776	1 431 364	32 543

1. Ce tableau présente des données fondées sur le Système de gestion financière.

2. Tableau CANSIM 380-0002, produit intérieur brut (PIB) en termes de dépenses, données trimestrielles.

Transporteurs routiers de marchandises pour compte d'autrui : tous les transporteurs

Premier trimestre de 2007

Le nombre estimatif de transporteurs routiers de marchandises pour compte d'autrui domiciliés au Canada (ceux dont les recettes annuelles atteignent 1 million de dollars ou plus) est passé à 3 579 au premier trimestre de 2007 comparativement à 3 541 au premier trimestre de 2006. Les recettes totales d'exploitation pour le premier trimestre se sont fixées à 6,9 milliards de dollars, en baisse de 5,9 % par rapport au premier trimestre de 2006. Les dépenses d'exploitation ont quant à elles atteint 6,5 milliards de dollars, en baisse de 4,8 % par rapport à la même période en 2006. Par conséquent, le ratio d'exploitation (les dépenses d'exploitation divisées par les recettes d'exploitation) s'est quelque peu détérioré, passant de 0,93 à 0,94.

D'une année à l'autre, les recettes d'exploitation moyennes ont reculé de 6,9 % pour atteindre 1,9 million de dollars, alors que les dépenses d'exploitation moyennes ont quant à elles diminué de 5,8 % pour se fixer à 1,8 million de dollars.

De plus, les recettes du camionnage pour compte d'autrui associé au trafic intérieur de marchandises ont chuté de 11,2 % pour se fixer à 4,5 milliards de dollars comparativement aux 5,0 milliards de dollars enregistrés au premier trimestre de 2006. À l'opposé, les recettes provenant des mouvements internationaux de marchandises ont affiché une hausse de 9,2 %, surtout en raison d'une croissance de près de 14 % des recettes provenant des mouvements de marchandises en provenance du Canada.

Nota : Par suite de la sélection d'un nouvel échantillon, des révisions ont été apportées à bon nombre des estimations publiées pour assurer une continuité raisonnable des séries chronologiques. Le nouvel

échantillon a été mis en oeuvre pour le quatrième trimestre de 2005, ce qui permet de visualiser trois trimestres d'estimations «parallèles» du nouvel échantillon et de l'ancien. Les révisions, le cas échéant, commencent par le premier trimestre de 2003. Les estimations du quatrième trimestre de 2005 jusqu'à ce jour sont maintenant entièrement fondées sur le nouvel échantillon.

Données stockées dans CANSIM : tableau 403-0002.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2748.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle en composant sans frais le 1-866-500-8400 (*statistiquesdutransport@statcan.ca*), Division des transports. Télécopieur : 613-951-0009. ■

Ciment

Octobre 2007

Il est maintenant possible de consulter les données d'octobre sur le ciment.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 303-0060 et 303-0061.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2140.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 (*manufact@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Nouveaux produits

Tendances sociales canadiennes, n° 84
Numéro au catalogue : 11-008-XWF
(gratuit).

Tendances sociales canadiennes, hiver 2007, n° 84
Numéro au catalogue : 11-008-XPF (24 \$/39 \$).

Indicateurs de la santé, 2007, vol. 1, n° 2
Numéro au catalogue : 82-221-XWF
(gratuit).

**Régions sociosanitaires : limites et correspondance
avec la géographie du recensement**, 2007
Numéro au catalogue : 82-402-XWF
(gratuit).

Statistique des sciences, vol. 31, n° 7
Numéro au catalogue : 88-001-XWF
(gratuit).

**Les minorités prennent la parole : résultats de
l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue
officielle**, 2006
Numéro au catalogue : 91-548-XWF
(gratuit).

**Certaines données chronologiques du
Recensement de l'agriculture**
Numéro au catalogue : 95-632-XWF
(gratuit).

**Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent
pas les taxes de vente. Des frais de livraison
supplémentaires s'appliquent aux envois à
l'extérieur du Canada.**

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF,
-XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte
sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB
ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version
électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version
électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version
électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base
de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1-800-267-6677**

Pour les autres pays, composez le : **1-613-951-2800**

Pour envoyer votre commande par télécopieur,
composez le : **1-877-287-4369**

Pour un changement d'adresse ou pour connaître
l'état de votre compte, composez le : **1-877-591-6963**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez
inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 6 % de TPS et la
TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web
de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF	
 Le Quotidien Statistique Canada	
Le jeudi 6 juin 1997 Pour une édition 8 h à 10 h 30	
PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS	
● Transport urbain, 1996 Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quatre déplacements au travail par les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années. ● Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996 À l'instar de la croissance de l'emploi et de des emplois, le niveau de la productivité des entreprises manufacturières en 1996 a été inférieur à celui de l'année précédente.	2 5
AUTRES COMMUNIQUÉS	
Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 Équilibre sur les anticipations à court terme Ajuster les termes premiers, novembre se termine le 31 mai 1997 Production d'acier, avril 1997	10 10 11 11
NOUVELLES PARUTIONS	
	12
 	

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2007. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.